

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 07-10035 / 100562
NMS SA, 1510 Moudon
galvanoplastie, impression, sérigraphie, perçage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
2 H
27.06.2007–26.06.2010 (Renouvellement/modification)
- 07-10050 / 100790
Société Suisse des Explosifs, 3900 Brig-Glis
fabrication Chimie, PETN et Detonex
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
36 H
14.01.2007–13.01.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 07-10056 / 100491
Bell AG (Vulliamy SA), 1033 Cheseaux-Lausanne
arrivage / production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 07-10044 / 110955
Pascal Vincent Vaucher SA, 1227 Carouge GE
secteur mécanique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.06.2007–31.05.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-10033 / 101389
Nutrifrais SA, 1228 Plan-les-Ouates
atelier des yoghourts et atelier des desserts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
07.06.2007–06.06.2010 (Renouvellement)

- 07-10036 / 101169
Nexans Suisse SA, 2016 Cortaillod
département montage-chantier extérieur
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
02.06.2007–01.06.2010 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 07-10054 / 100491
Bell AG (Vulliamy SA), 1033 Cheseaux-Lausanne
Technique
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.01.2007–31.12.2009 (Nouveau permis)
- 07-10055 / 100491
Bell AG (Vulliamy SA), 1033 Cheseaux-Lausanne
Informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 07-10053 / 101449
Bell AG (Vulliamy SA), 1214 Vernier
préparation
besoins spéciaux de consommation
4 H, 4 F
01.01.2007–31.12.2009 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 07-10051 / 100790
Société Suisse des Explosifs, 3900 Brig-Glis
fabrication Chimie, PETN et Detonex
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
14.01.2007–13.01.2010 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 07-9841 / 101270
SNP Société Neuchâteloise de Presse SA, 2000 Neuchâtel
rotative et expédition
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
22 H, 4 F
05.03.2006–04.03.2009 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 mai 2007

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail